

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

TROISIEME PARTIE

(Suite)

-Tout cela est vrai. -Seulement, on n'a pas cru à votre suicide; les braves gens qui vous avaient confié leur petit avoir ont porté plainte contre vous et vous avez été condamné en police correctionnelle à deux ans de prison. -Oui, j'ai appris cela plus tard, dit Des Grolles d'une voix creuse; c'était inévitable. -Êtes-vous resté longtemps en Angleterre? -Quelques jours seulement. Grâce au passeport d'un de mes camarades, qui portait assez exactement mon signalement, je pris passage à bord d'un navire anglais, sous le nom de Jules Vincent, et je fus transporté en Amérique. Depuis, j'en attendant que je puisse reprendre mon véritable nom, j'ai toujours gardé celui de Jules Vincent. -Et votre ancien camarade ne s'y opposa point? -Non, et pour cause... il est mort. -Enfin, vous n'avez pas fait fortune en Amérique? -Vous le voyez. Il y a encore des gens qui s'imaginent qu'on peut s'enrichir facilement dans le nouveau monde; c'est absurde. On rencontre partout les mêmes difficultés, surtout quand on est poursuivi, comme moi, par la mauvaise chance. J'arrivai à New-York avec cent quatre-vingt mille francs, pas davantage. -Dans quelques années, me disais-je, j'aurai gagné un million. Je croyais encore à ces fortunes fabuleuses faites en Amérique. J'étais animé de fort bonnes dispositions. Je me proposais de revenir en France avec mon million et de rendre jusqu'à un sou tout l'argent que j'avais emprunté. Je pensais sérieusement que je pouvais redevenir un honnête homme. -Sérieusement! fit Sosthène d'un ton railleur. -Quand on est en train de forger des illusions, on en fabrique de toutes les espèces. Je fis du commerce, de l'exportation, enfin tout ce que je pus pour m'enrichir; et, comme à la Bourse de Paris, j'eus de nombreuses oscillations entre la hausse et la baisse. Je louchais. Un jour, une affaire magnifique se présenta; je saisis la balte au bond. Cette fois, je tenais mon million. Mais le diable s'en mêla. L'affaire, qui s'annonçait superbe, eut pour résultat un épouvantable désastre. Ruiné une seconde fois, dégoûté du commerce et ayant pris en haine l'Amérique et ses habitants, je revins en France pauvre comme Job. Il y aura bientôt deux ans de cela, monsieur de Perny, et me voilà, peut-être satisfait de la vie, content néanmoins de me retrouver à Paris, qui est et restera toujours la première ville de l'univers. -Ce que vous venez de me raconter est fort intéressant, dit Sosthène. Maintenant, que faites-vous? -Le nez en l'air, je regarde d'où vient le vent. Malheureusement, je crains la lumière trop vive; je ne me cache pas, mais je ne me montre guère, après avoir sombré, j'attends qu'une occasion, n'importe laquelle, me fasse revenir sur l'eau. -Ah! fit Sosthène. -En attendant, comme le bon Jérôme Paurot, je suis à la recherche d'une position sociale. -On ne vit pas de l'air du temps, et moins encore de la vue du soleil et des étoiles. Quels sont vos moyens d'existence? -Vous êtes curieux, monsieur de Perny, vous voulez tout savoir; mais je ne veux rien vous cacher. Peu de temps après mon retour à Paris, le hasard m'a fait rencontrer une ancienne amie qui connaît beaucoup

de gens. Joséphine Charbonneau. Joséphine Charbonneau, répéta Sosthène, ayant l'air de chercher dans sa mémoire. -Vous ne la connaissez pas, monsieur de Perny, reprit Des Grolles, et c'est pour cela que je n'ai pas eu d'inconvénient à la désigner par son nom. -Donc, au temps où je menais joyeuse vie, Joséphine n'avait guère que vingt ans... C'était une très-belle fille, qui avait les plus jolies dents du monde! Ah! elles n'étaient pas seulement fines et blanches, ses dents; solidement plantées, elles croquaient à merveille; chacune d'elles m'a bien grignoté trois mille francs, et, comme elle devait en avoir trente-deux, comptez... Bref, Joséphine ne m'avait pas oublié; elle eut à cœur de me prouver une reconnaissance que peut-être elle ne me devait point. Grâce à sa recommandation, je fais partie aujourd'hui d'une société de secours mutuel non reconnue par le gouvernement. -Je crois comprendre, fit Sosthène. Qu'est-ce que cela vous rapporte? -C'est selon ce qu'il y a dans la caisse; mais en général peu, très-peu, pas même le nécessaire, juste ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim. Le front de Sosthène se rembrunit. -Ah! ne vous effrayez pas, reprit l'autre vivement, je ne vous ai pas attiré dans un guet-apens pour vous crier: La bourse ou la vie! Je n'ai nullement l'intention de vous emprunter quelques louis que peut-être vous ne pourriez pas me prêter pas, actuellement, dans une situation très-brillante. On prétend même qu'il y a chez vous, rue Richepante, des feuilles de papier timbré qui prouvent combien y sont rares les billets de banque. -Comment savez-vous cela? s'écria Sosthène stupéfié. -C'est très simple, j'écoute ce qu'on dit autour de moi. Par exemple, il ne faut pas m'en vouloir de ma franchise; je vous ai dit que je n'aurais rien de caché pour vous. Mais pour que vous soyez tout à fait à votre aise avec moi, comme je le suis avec vous, je vous préviens que je connais à peu près toutes vos petites aventures. Sosthène tressaillit. -Que voulez-vous dire? demanda-t-il. -Ainsi, reprit Des Grolles en souriant singulier sur les lèvres, je sais la merveilleuse histoire de la marquise, votre sœur. Sosthène s'agitait sur son siège avec inquiétude. -Un jeune américain que j'ai connu à New-York, continua Des Grolles, est venu passer à Paris l'hiver dernier, lesté de trente mille dollars. Un jour je l'ai rencontré. Il m'a parlé d'une maison rue de Provence où il est allé plusieurs fois et où l'on s'amuse beaucoup. "Je n'y retournerai plus, me dit-il; il y a là un M. Sosthène de Perny qui a au jeu une chance incroyable, il ne perd jamais." Et il ajouta: "On m'a dit qu'il était Français, mais je crois plutôt que c'est un grec." Sosthène bondit sur ses jambes blême de colère. -C'est une infamie! exclama-t-il d'une voix frémissante: monsieur Des Grolles, vous m'insultez. Celui-ci haussa les épaules et répliqua froidement: -Ce n'est certes pas mon intention; je vous répète, ce qu'on m'a dit, voilà tout. -C'est une lâche infamie! Enfin, où voulez-vous en venir? -Asseyez-vous, monsieur de Perny, je vais vous le dire. (A suivre.) Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile. M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

PAS DE HUMBURG!

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Le dernier témoignage, spontané comme tous ceux qui ont déjà été publiés, vient d'être expédié à MM. Lavolette et Nelson, pharmaciens de Montréal, et agents en gros de cette préparation. Il est de M. Girard, ex-député de Kent, Nouveau-Brunswick. Le voici. Bouctouche, N.B., 4 janvier 1884. MM. Lavolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal. Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la VALERIA. J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs fois ayant été témoin que cette pomade m'a donné une nouvelle chevelure désirant en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la VALERIA. Votre tout dévoué, G. A. GIROUARD, Ex-député de Kent. La Valeria a déjà obtenu un débit immense. Les commandes arrivent de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Il n'y a plus lieu de rester chauve avec une pareille découverte. A vendre chez tous les pharmaciens. En vente chez C. O. Dacier, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

AU CLERGE
OTTAWA PLATING WORKS
Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATÈNES, CIBOIRS, CRUCIFIX, OSTENSIF, BURETTES, ENCENSIF, CHANDELIERS, Et autres ornements d'autels. Calices et Ciboirs dorés au vermillon, une spécialité. Le seul établissement de ce genre à Ottawa
J. F. GARROW,
170, RUE SPARKS
Ottawa, 29 janvier 1883. Ia.

A. X. Talbot,
AVOCAT.
Suit les cours du district d'Ottawa.
Bureau: Ottawa, 115 rue Nicholas; Hall, 52 rue Albert.
10 mars 3 m.

CHEMIN DE FER
"CANADA ATLANTIC"
LA
VOIE LA PLUS COURTE
ENTRE
OTTAWA ET MONTREAL
Et tous les points à l'est.
CHANGEMENT D'HEURE.
4 CONVOIS à PASSAGERS
Tous Les Jours
AVEC
CHARS PULLMAN.
Raccordement à la gare Bonaventure, de Montréal, avec le chemin de fer Grand Tronc, Vermont Central et les trains du chemin de fer Delaware et Hudson, dont les lignes s'étendent jusqu'aux Provinces maritimes, et aux îles de Nouvelle Angleterre, Troy, Albany, et New-York.
A partir du lundi 19, Nov. 1883, les trains circuleront comme suit:
Partir d'Ottawa. Arr. à Montréal.
8.00 a.m. 11.35 a.m.
9.00 p.m. 8.20 p.m.
Partir de Montréal. Arr. à Ottawa.
8.45 a.m. 12.20 p.m.
4.30 p.m. 8.00 p.m.
Tous les convois à passagers se rendent directement à Montréal, sans changement de chars ni de locomotive et indépendamment de tous les autres trains du Grand Tronc.
Les trains quittant Ottawa à 8 heures du matin se raccordent au Côteau avec le train direct pour Toronto et toutes les stations intermédiaires qui arrivent à Toronto à 10 heures du soir. Le train partant d'Ottawa à 4.50 p.m. se raccorde à la Station Bonaventure à Montréal avec l'express de nuit par le Vermont Central arrivant à St-Albans à 10.40 p.m., Burlington 12.10 a.m., Montpelier 1.00 a.m., White River Junction 2.55 a.m., Concord 5.35 a.m., Manchester 6.11 a.m., Nashua 6.55 a.m., Lowell 7.53 a.m., et Boston 8.30 a.m.
Ce train se raccorde à Nashua avec les trains pour Worcester, Providence et tous les points sur le N. Y. & N. E. R. R.
Le train partant de Montréal à 8.45 du matin se raccorde avec l'express de nuit venant de Boston et New-York via Springfield, quittant Boston via Lowell à 7.00 p.m., via Fitchburg à 6.00 p.m. et New-York à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du matin.
CHEMIN DE PREMIERE CLASSE
ET RAILS NEUFS EN ACIER
Les passagers pour le Sud et l'est changent de chars à la gare Bonaventure à Montréal où leur bagage est transféré sans frais extra et sans que le passager ait à s'en occuper.
Le bagage est chargé pour n'importe quel endroit.
Les billets et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau du Grand Tronc, rue Sparks, et au dépôt des billets, rue Elgin.
Le départ et l'arrivée des trains sont réglés d'après l'heure du 75ème méridien laquelle est en avance de trois minutes avec l'heure d'Ottawa.
D. C. LINSLEY,
Gérant.
E. C. WINNIE,
Agent gén. des passagers.
Ottawa, 10 Nov. 1883. Ia.

CHAS DESJARDINS
No. 7 RUE ELGIN,
OTTAWA.
AGENT D'ASSURANCE
sur la VIE et contre le FEU,
Cité et District d'Ottawa.
COMPAGNIES REPRÉSENTÉES:
La Citizens, DE MONTREAL,
La Northern, Co. ANGLAISE,
La Caledonian, do
La Phoenix, do
Capital et Actif Réunis
au delà de
\$40,000,000
ASSURANCES SOLICITÉES,
AGENT FINANCIER DE
PLACEMENTS et COURTIER.
ACTIONS de Banques et de Compagnies
incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.
EMPRUNTS négociés pour particuliers,
Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits:
ARGENT placé sur garanties de première classe.
LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec
M. Chas Desjardins,
Block de l'hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa.
Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés.
1er déc. Ia.

L. A. Olivier
AVOCAT.
Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Eglise, Ottawa, Ont.
ARGENT A PRETER
Ottawa, 3 janvier 1883. Ia.

Chemin de Fer Canadien du Pacifique
DIVISION DE L'EST.
L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT.
Ligne Courte
ENTRE
OTTAWA A MONTREAL
Arrangements d'hiver, commençant Lundi, 24 Dec. 1883.
Les trains circulent d'après l'échelle d'heures suivante (3 minutes en avance sur l'heure d'Ottawa.)

TABEAU DES HRS.	Express Local.	Express de Victoria.	Express Local.
Laisse Ottawa....	a.m. 8 15	p.m. 4 30	p.m. 6 35
Arr. à Montréal....	12 45	8 00	10 56
Laisse Montréal....	a.m. 7 00	a.m. 8 45	p.m. 4 30
Arrive à Ottawa....	11 30	12 15	9 00

LES CELEBRES CHARS PALAIS
CALUMET, LACHINE ET CARILLON
Trois des plus riches chars en Amérique, sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.
En connexion à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tous les points dans la Nouvelle-Angleterre.
Les trains pour l'OUEST quitteront Ottawa
7.01 a.m.—Train mixte pour Chalk River, Pembroke et les points locaux de l'Ouest.
10.45 a.m.—Train express direct pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points à l'ouest via chemin du Grand Tronc. Aussi pour Utica, Albany, New-York, Buffalo et tous les points à l'ouest via U. & B. R. R.
12.20 p.m.—Express pour Pembroke, North Bay et tous les points du haut Ottawa, se reliant à North Bay avec le train mixte de Sudbury et de toutes les stations intermédiaires.
4.20 p.m.—Trains express de l'après-midi, pour Almonte, Renfrew, Pembroke et tout les stations intermédiaires, faisant connexion avec le chemin de Grindon avec le train mixte pour Brockville et les stations intermédiaires.
10.30 p.m.—Train express du soir, tous les jours, y compris le dimanche, avec char-dortoir, pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest via C. T. R.
Pour les billets, le prix du passage, le siège dans le char-salon, la table des heures et autres informations concernant les passagers, s'adresser au bureau des billets.
36 RUE ELGIN.
GEO. W. HIBBARD,
Assistant-Agent-Général des Passagers.
ARCHER BAKER,
Surintendant-général.
W. G. VANHORNE,
Administrateur-général.
Ia.

GALLIEN & PRINCE
Négociants-Commissionnaires et Agents de Publicité
PARIS, 36, RUE LAFAYETTE, 36, PARIS
sont, pour la Publicité, les Correspondants de ce Journal.
Ils informent les lecteurs que, s'ils viennent en France, ils pourront prendre connaissance dans leurs bureaux, 36, rue Lafayette, des exemplaires les plus récents de ce journal dont le service leur est fait régulièrement par tous les paquebots.
La maison Gallien & Prince recevra toutes les lettres qui pourraient lui être adressées par des habitants du Canada voyageant en Europe, et les remettra ou les réexpédiera aux destinataires suivant les instructions qu'elle recevra.
La maison Gallien & Prince est aussi maison de commission, est à même d'exécuter, dans des conditions avantageuses, les ordres qui lui seraient adressés, principalement en tous articles portant une marque de fabrique comme: Parfumerie, Spécialités pharmaceutiques, Vins, Liqueurs, Fécules et Conserves, Chocolats, Machines de tous genres, Voitures, Pianos, Orfèvrerie, Utensiles de toutes sortes, Bronzes, Librairie, etc. etc.
Suite de sera donnée qu'aux commandes accompagnées de leur couverture ou d'une ouverture de crédit dans une maison de banque importante.
La maison Gallien & Prince fournira du reste toutes explications ou renseignements aux personnes qui voudraient bien utiliser son intermédiaire.

LE SEUL VIN
à l'extrait
de FOIE de MORUE
dont l'emploi
donne les mêmes résultats
que celui de
l'HUILE de FOIE de MORUE
le Vin à l'Extrait
de Foie de Morue
de
CHEVRIER
GÉRER LA SIGNATURE CHEVRIER
Dépôt à Québec: D'Ed. MORIN & C^{ie},
Pharmacie-Chimiste, 414, rue Saint-Jac.

LA VELOUTINE
est le
POUDRE DE RIE
Spéciale, préparée au GAMBUT,
par conséquent son action est
salutaire à la peau.
Elle est adhésive et abso-
lument invisible; aussi commu-
nique-t-elle à la peau une beauté
et un aspect velouté naturels.
Vente de la Boîte avec le flacon 50 c.
Chez **CH. FAY**
PARIS, 2, rue de la Paix, 2, PARIS
Dépôt chez tous les
Pharmaciens, Droguistes, Parfumeurs.

ASTHME
de la
POUDRE
de
D'Cléry
Dépositaires à Québec: D'Ed. MORIN & C^{ie},
Pharmacie-Chimiste, 414, rue Saint-Jac.

NOUVELLE MANUFACTURE
DE
BIJOUTERIES
Bloc de l'Hotel Russell, rue Sparks,
Ottawa.
M. C. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèvrerie du magasin de bijouterie de M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et l'exécutera sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'Oreilles, Anneaux, Epingles, Chaines, Croix en or et en argent. Tout ouvrage garanti et à très bas prix. Une visite est sollicitée.
C. H. DOUCET,
Propriétaire
2 fév. 84
VIEUX DE 54 ANS
L'ELIXIR
Végétal Balsamique
N. H. DOWNS
A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les
Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxmons.
PRIX
25 cts. et \$1.00 la Bouteille.
VENDU PARTOUT, et par
C. O. DACIER, Ottawa.
Ia.

Pilules de Noix Longues Composées
De McGALÉ
Recouvertes de sucre.
Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, in di gestions étourdissantes et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac.
Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, de McGALÉ, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.
B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal, Ia.
1883

AVIS
DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné, et portant la suscription "Scumission pour Approvisionnement des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de JEUDI, le 1er MAI, 1884, par la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épicerie, munitions, selles, bouffes, vaches, lauzaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.
On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au sousigné, au Commissaire des Affaires des Sauvages à Regina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.
Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba, et dix pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera configné si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce fait, ou s'il n'accomplit pas le serv. ce contrat. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.
Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des effets qu'ils offrent de fournir, et de l'attacher à leurs soumissions, car sans cela elles ne recevront aucune considération.
La soumission pour le bouff doit former une soumission distincte; s'il y est mentionné aucun autre article elle ne sera pas reçue.
Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce Département, par l'entremise de l'imprimeur de la Reine.
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages.
Dept. des Affaires des Sauvages.
Ottawa, 19 mars, 1884.

Sirop des Enfants du Dr Goderre
Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine de Montréal, et de l'Université de Montréal, Collège Victoria.
Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.
Demandez le SIROP DU DR GODERRE et n'en achetez point d'autre.
En vente par tout le Canada et les Etats Unis.
PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE.
Seul propriétaire,
B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal, Ia.
1883.

SOUSSIONS
DES SOUMISSIONS cachetées, portant la suscription "Provisions de Fairage pour la Police à cheval," et adressées à l'Honorable Président de Conseil d'Etat, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de JEUDI, le 1er MAI.
Des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements voulus quant aux articles et les autres requises, seront fournies par le sousigné.
On ne recevra que des soumissions qui seront faites sur ces formules imprimées.
Le département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" du total de soumission, lequel chèque sera configné si la personne refusée de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entretenu. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.
Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans avoir été d'abord autorisés.
FRED. WHITE,
Contrôleur,
Ottawa, 17 Mars 1884

RAPHIQUES
DA"
Hall"
SUSSEX
ARCHE, HULL
toutes sortes
SIONS
UE:
aires,
de visite,
Billets,
Traites,
Enveloppes,
s,
acards,
Lettres fiduciaires,
etc.
AVOCATS
let,
aidoyer,
us,
mas,
idavits,
Obpositions,
Fiet,
Inscriptions,
etc.
TAIRES
s,
necs,
ansports,
Protés,
bligations, etc.
es Commissaires
omation,
après jugement
ISSIER
ux,
ente,
De Saisie,
De Vente,
TRESORIER
n,
étique d'électeurs.
TT
PAPIER
ES
ES BAS
oyés par la Post.
toute spéciale et
i.
ENTS:
en, par an, \$3.00
hebd., de \$1.00
est invariablement
le Publicité
TAIRE.]